

Procès-verbal de la 49e assemblée générale de CITraP Suisse Samedi 15 juin 2024 à Berne

Présents : 46 personnes, y compris des invités

Direction : Florence Brenzikofer, présidente CITraP Suisse

Procès-verbal : Cordelia Oppliger, responsable du secrétariat CITraP Suisse

1. Élection du ou de la scrutateur(trice)

Jost Rüegg (section Suisse orientale) est élu.

2. Procès-verbal de la 48e AG

Le procès-verbal de la 48e AG du 17 juin 2023 à Liestal est approuvé.

3. Rapports annuels 2023 et perspectives

La présidente Florence Brenzikofer revient sur l'année écoulée de l'association et renvoie au rapport annuel détaillé disponible sur le site www.igoev.ch. Elle se réjouit du retour des chiffres de fréquentation après la pandémie de Covid-19 et de l'augmentation du trafic de loisirs. Il est particulièrement réjouissant de constater que les jeunes utilisent de plus en plus les nouvelles offres, ce que la CITraP soutient par des mesures ciblées. Un bon écho médiatique, y compris des critiques sur le concept de l'offre, montre la pertinence des thèmes de la CITraP, comme le montre la récente communication de presse du 15 juin 2024. Structurellement, quatre réunions du comité ont eu lieu à Olten et Berne, et des sujets importants comme les discussions tarifaires et la suppression de la carte à trajets multiples ont été abordés. Cependant, il est préoccupant de constater la diminution du nombre de membres, un sujet abordé lors de la retraite de 2024.

Perspectives

Pour l'avenir, la CITraP a défini des objectifs clairs. Dans le cadre de la retraite, des mesures ont été décidées pour améliorer la communication, tant pour la fédération que pour les sections, afin d'accroître la visibilité de la CITraP. Des groupes de travail thématiques seront créés sur les sujets «facile à utiliser», tarifs, gares et systèmes ferroviaires. Les membres intéressés sont invités à contacter le secrétariat. En interne, la structure doit être renforcée et la visibilité encore augmentée, Florence Brenzikofer soulignant l'importance du soutien des experts ferroviaires au sein du comité. La direction du secrétariat est assurée dans le cadre d'un mandat de 10 %, et un premier bilan intermédiaire sera tiré après six mois.

Le rapport annuel 2023 est approuvé à l'unanimité.

4. Compte annuel 2023

Le trésorier Hugo Fessler est malheureusement malade. Hans Meiner présente le compte annuel 2023 en tant que suppléant. Il correspond presque exactement au budget 2023 et se solde par un excédent de charges de CHF 5'738.29. Les revenus sont légèrement supérieurs à ceux budgétisés. Pour 2024, un excédent de charges de CHF 7'200 est budgété. Le compte annuel 2023 est approuvé. La seule modification à apporter est que les fonds propres datent du 01.01.2023 (et non du 01.01.2022).

5. Rapport de révision et décharge du comité

Le rapport de révision 2023 est approuvé à l'unanimité.
Le comité est déchargé à l'unanimité.

6. Cotisations des membres pour 2025

Le comité de la CITraP Suisse propose d'augmenter les cotisations des membres pour 2025 comme suit :

- **Cotisations des sections** : augmentation de 7.00 à 10.00 francs (pour les membres individuels et familiaux) et de 21.00 à 30.00 francs (pour les membres collectifs).
- **Membres directs** : augmentation de 25.00 à 35.00 francs (pour les membres individuels) et de 40.00 à 60.00 francs (pour les membres collectifs).

Florence Brenzikofer explique la proposition :

L'augmentation générera un total de CHF 4'500, qui seront utilisés comme suit :

- Renforcer la structure de la CITraP afin que les sections en bénéficient.
- Intensifier la communication : introduction d'une newsletter et des réseaux sociaux. Tobias Imobersteg a un mandat à cet effet.
- Visites des sections sur place : Zurich et la Suisse orientale ont déjà été visitées en avril, d'autres visites suivront.

Discussion

- **Martin Zeller, section Berne** : souhaite que ces revenus supplémentaires apparaissent également dans le budget et savoir ce qui en sera fait. Il se demande aussi si ce montant est suffisant.
- **Urs Schopfer, section Berne** : précise que l'augmentation concerne les cotisations que les sections versent à la CITraP Suisse.
- **Mathieu Ochsenbein, section Vaud** : souligne que la communication doit être bilingue (D + F) dans la newsletter et sur les réseaux sociaux. Tobias Imobersteg est d'accord et promet de s'en assurer.
- **Jost Rüegg, section Suisse orientale** : fait remarquer que le budget est déficitaire et que l'augmentation est donc nécessaire. De plus, il est laissé à la discrétion des sections d'augmenter les cotisations ou de supporter elles-mêmes les paiements supplémentaires.
- **Martin Trippel, section Genève** : rejette l'augmentation au nom de la section GE. Les raisons sont la diminution des cotisations des membres. Ils souhaitent également profiter davantage de la CITraP Suisse.
- **Matthias Gfeller, section Zurich** : étaient également sceptiques au début. La section ZH a cependant décidé lors de son AG d'augmenter les cotisations des membres. Ils espèrent, comme Genève, bénéficier davantage de la CITraP Suisse. Il souligne l'importance des communes en tant que membres.

Florence Brenzikofer soumet la proposition d'approuver cette augmentation :

La proposition est approuvée avec une voix contre et une abstention.

Elle promet d'expliquer l'année prochaine à quoi l'argent a été et sera utilisé.

7. Élections / Comité

Le comité de la CITraP Suisse est composé comme suit :

Florence Brenzikofer, Présidente
Christoph Wydler, Vice-président
Hans Meiner, Vice-président

Hugo Fessler, Trésorier, Section Suisse centrale
Simon Burgunder, Section Syndicat SEV
Matthias Gfeller, Section Zurich
Tobias Imobersteg, Section Vaud
Ueli Müller, Section Berne
Jost Rüegg, Section Suisse orientale
Martin Trippel, Section Genève
Frank Zimmermann, Section Suisse centrale
Cordelia Oppliger, Responsable du secrétariat

7.1 Élection des vérificateurs des comptes

Sont élus par acclamation comme vérificateurs des comptes :

- Stephan Wehrli (Vérificateur)
- Paul Bayard (Vérificateur)
- La désignation d'un suppléant est de la compétence du comité

8. Propositions des membres

Aucune proposition n'a été soumise.

9. Au revoir

Florence Brenzikofer fait ses adieux à Stephan Appenzeller, qui a dirigé le secrétariat de la CITraP Suisse pendant quatre ans et demi. Elle le remercie pour sa précieuse collaboration et lui remet en cadeau un bon pour l'hôtel CHalavaina à Münstair.

10. Divers

Communiqué de presse « La CITraP rejette la demande de moratoire général sur l'extension des chemins de fer »

La CITraP Suisse prend position sur le concept d'offre de l'OFT (Office fédéral des transports) pour le trafic ferroviaire longue distance pour l'année 2035 (AK 2035/40) et critique le moratoire général sur l'expansion ferroviaire :

- La CITraP demande que l'état actuel des bases de planification, comme le graphique du réseau, soit rendu public afin de permettre une vision d'ensemble.
- Elle critique le fait que la liaison RailJet aujourd'hui très performante Zurich-Sargans-Innsbruck-Vienne devrait être déviée via St. Gallen, prolongeant le temps de trajet de 30 minutes, et que les temps de trajet prolongés de l'horaire 2025, notamment sur les lignes Berne – Genève et Bienne – Genève, devraient être maintenus. Elle appelle à des améliorations rapides dans le transport ferroviaire international et rejette clairement un moratoire général sur les projets d'expansion.

Le communiqué de presse a été envoyé aux médias le matin du 15 juin 2024.

Tobias Imobersteg remercie Hans Meiner et tout le comité pour la réalisation du communiqué de presse.

Partie professionnelle

Après la partie statutaire, il y a eu le message de bienvenue ainsi que deux exposés :

Marieke Kruit, conseillère municipale et directrice des travaux publics, des transports et des espaces verts de la ville de Berne, souhaite chaleureusement la bienvenue à la CITraP dans la ville cycliste de Berne. Elle souligne l'importance de la combinaison des transports publics et du vélo, inspirée par son pays d'origine, les Pays-Bas. Là-bas, la part du vélo est élevée dans les centres-villes, tandis que la circulation automobile augmente dans les banlieues et les zones rurales. Kruit plaide pour une réduction du trafic et une qualité de vie accrue tout en rendant les transports publics attrayants, et remercie la CITraP pour son travail précieux.

Anna-Barbara Remund, vice-directrice de l'Office fédéral des transports (OFT), offre un aperçu complet de la stratégie d'expansion de l'infrastructure ferroviaire et un aperçu du développement futur jusqu'en 2050. Elle mentionne que la mobilité augmentera de 11 % dans le transport de personnes et de 31 % dans le transport de marchandises d'ici 2050. La tendance au télétravail réduit certes les déplacements domicile-travail, mais le trafic de loisirs augmente. Remund souligne le rôle du rail dans le cadre de la stratégie énergétique de la Confédération et met en avant la nécessité d'un développement spatial ciblé.

Le rail doit devenir plus efficace et plus respectueux du climat en réduisant les connexions rapides et en favorisant le transfert modal. Des études hypothétiques montrent que la seule expansion de l'infrastructure ne conduit pas à un transfert modal, elle doit donc être associée au développement spatial. Remund souligne la publication imminente de la concrétisation de la perspective Rail 2050 et souligne l'importance des transferts modaux dans un rayon de 30 km. Elle détaille les investissements prévus de 29 milliards de francs dans 320 projets, avec une consolidation de la stratégie attendue d'ici la fin de l'année. Elle met en avant la nécessité d'une offre robuste et sans conflit d'ici à la consultation au troisième trimestre 2025 et à la décision en 2026. Elle invite enfin une délégation de la CITraP à un échange.

Ulrich Reinert, des Transports régionaux Berne-Soleure (RBS), explique l'expansion de la gare de Berne, qui souffre actuellement d'un quadruple goulot d'étranglement : pas de trains supplémentaires ni plus longs, étroitesse des espaces piétonniers et accès unique. L'étude de faisabilité réalisée par RBS, CFF, le canton, la Confédération et BLS a conduit au développement du concept global « Avenir gare de Berne », qui prévoit une nouvelle gare souterraine pour le RBS, des installations piétonnes élargies et des mesures de transport. Le calendrier prévoit l'accès Bubenbergrasse d'ici 2028, la nouvelle gare RBS d'ici 2029 et l'accès depuis Länggasse d'ici 2030, pour un coût total de 1,21 milliard de francs. Reinert souligne le défi de construire tout en maintenant le service ferroviaire en cours et annonce la journée portes ouvertes sur le chantier le samedi 7 septembre.

Les exposés d'Anna-Barbara Remund et d'Ulrich Reinert ont été envoyés au comité après l'assemblée générale.

Pour le procès-verbal

Cordelia Oppliger, 9 juillet 2024